

BESOIN D'UNE HYPOTHÈQUE ?

CONTACTEZ-NOUS

BADRE IZOUGGAGHEN

Courtier Immobilier Hypothécaire Agréé

Cell.: 514 991-7738

Courriel : badre@mgcentr.com
514-990-0391
10345 Papineau suite 220,
Montréal, QC, H2B 2A3



Une façon intelligente d'obtenir une hypothèque



IqamaFinder
www.iqamafinder.com

DISPONIBLE SUR
 Google play

VOTRE PUB ICI

Pour un prix
minimum et
une portée
maximum

Appeler au
514-576-9067

MIGRATIONS CLIMATIQUES : TENDANCES ET ENJEUX DECLARATION DE RABAT

Couverture détaillée du colloque international
Migrations climatiques : Tendances et enjeux.
(PAGES 6 à 10)

SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Migrations climatiques : 'L'histoire d'un colloque qui a tenu ses promesses'(Page 3)
 Mise à jour du plan La radicalisation au Québec: Agir, prévenir,(Page 4)
 Indexation de 1,90 % des seuils de l'admissibilité à l'aide juridique.....(Page 5)
 Le Groupe Attijariwafa Bank signe deux accords de partenariat avec «E.D.C» et la BNC.....(Page 15)
 Modéliser la Marque Maroc(Page 16)
 France 3 et le Roi Mohammed VI
 Tout ça pour ça.....(Page 18)
 Ramadan à Montréal.....(Page 19)
 Associations en Action.....(Pages 20- 21)
 Page culturelle.....(Page 22)

Photo : DR

DALMA
immigration

Division de
BERTRAND, DESLAURIERS
AVOCATS

Avocats spécialisés en droit de
l'immigration depuis plus
de 30 ans

Compétence, intégrité et expérience à votre service depuis 1983

- * Résidence permanente
- * Travailleurs qualifiés;
- * Regroupement familial;
- * Gens d'affaires;
- * Litige suite à refus ou problèmes liés à l'immigration

Évaluation gratuite!

Adresse: 83, St-Paul Ouest, (La Caserne),
Montréal (Qc) H2Y 1Z1 Canada.

Courriel: info@dalma.ca
Tél.: (514) 982-9584 Fax: (514) 982-0895

www.dalma.ca

**LE SPÉCIALISTE
DES VOYAGES
DE LA OMRA
ET DU HAJ**

Alger - Tunis - Casa Liban - Afrique - Europe - Forfait Sud

مايسترو VOYAGES MAESTRO سفريات

9150, L'Acadie, Suite 203, Montréal (Qc) H4N 2T2 Infos sans frais : 1.888.485.0444

Tél. 514 381-1999

Titulaire d'un Permis du Québec

Toufic Sleiman
Propriétaire

نرحب بجميع الجاليات العربية والمغربية و نؤمن لهم أفضل الخدمات بأحسن الأسعار



Colloque international "Migrations climatiques : tendances et enjeux" "L'histoire d'un colloque qui a tenu ses promesses"

Par Abdelfettah EL FATIN

S'est tenu à Rabat (Maroc) le 20 mai dernier un colloque international organisé par le Ministère chargé des marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration, au centre d'accueil et des conférences. Il avait pour objectifs majeurs, d'abord celui d'appréhender le concept de « la migration climatique » ainsi que les relations entre les changements climatiques et le phénomène migratoire et encore de développer un argumentaire face à cette problématique lors de la tenue de la COP 22 en novembre prochain au Maroc.

Une grande représentation de la diaspora marocaine engagée sur les questions nationales et mondiales, une thématique actuelle suscitant des échanges, des débats formels et informels, un regard pluridisciplinaire sur la problématique, une variation d'interventions écrites et orales dispensées par des spécialistes, des représentants des Organisations internationales spécialisées, des Instituts de recherches à travers le monde, une proposition d'un groupe de réflexion composé de compétences MRE, une logistique à point... tels étaient, entre autres, les ingrédients de la réussite du colloque international sur les migrations climatiques.

Diaspora représentée et engagée

Une grande représentation de la diaspora marocaine aux travaux du colloque a prouvé une fois de plus son attachement et son engagement actif en faveur des actions menées par le Maroc et la communauté internationale dans l'effort de la concrétisation de l'accord de Paris.

Cette représentation qui exprime la volonté des MRE à « influencer (pourquoi pas ?) les travaux de la COP 22 à travers leurs recommandations... Pour que le Maroc devienne un Hub régional », selon les propos du coordonnateur de ce colloque M. Abderrahman EL Fouladi; un Marocain résidant au Canada.

Des experts marocains venus du Canada, d'Europe, du Moyen Orient ont pris part aux actes du colloque et y ont contribué par leurs interventions que ce soit en plénière ou lors des deux tables rondes inscrites au programme.

Une thématique actuelle

La thématique choisie du colloque rentre admirablement et intelligemment dans l'optique de l'après COP 21 et de la tenue de la COP 22 faisant ainsi le lien d'une part entre l'adoption du principe de protection des droits des migrants climatiques figurant au préambule de l'accord de Paris et la création d'une Task-force pour faire face à cette mobilité renforcée. Les deux tables rondes organisées lors du colloque ont grandement scruté deux sous thèmes : Le premier était centré sur les tendances des migrations internationales, régionales et nationales en cherchant à en expliquer les mécanismes, les risques d'impact dans un souci de, d'adaptation, de limitation et d'intégration du facteur climatique dans la gestion des flux migratoires.

La seconde table ronde a traité du volet juridique en mettant en lumière les accords internationaux relatifs à la mobilité humaine face aux catastrophes naturelles dans la perspective tracée par la COP 21.

Pluridisciplinarité, Échange et Débats

La question des migrations climatiques a été débattue sous plusieurs champs disciplinaires, celui de l'économie, de l'économie du développement, des sciences naturelles, des sciences sociales et juridiques. Ce qui a permis d'avoir des interactions fort intéressantes dévoilant les différences d'analyse et de positionnement par rapport à la question. L'apport des institutions qui étaient présentes (Le Bureau du haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés au Maroc, Le Conseil national des droits de l'homme, la Présidence et les membres éminents du comité de pilotage de la COP

22, la Direction régionale de l'Organisation Internationale des Migrations pour le Moyen Orient et l'Afrique du Nord, des représentants d'instituts nationaux et internationaux de recherche en agronomie, en environnement, en énergie) était fortement marquant quant à la prise en conscience des enjeux divers de la problématique de la mobilité humaine.

Ce qui a pu conduire à la prise en considération de la complexité de la thématique et de l'enrichissement de ces divergences qui sont bien naturellement complémentaires et fondamentales pour la compréhension.

Perspectives : Force de proposition lors de la COP22 et constitution d'un « Think tank »

Il n'est pas du fait du hasard que le colloque international sur « les migrations climatiques : Tendances et enjeux » ait pu recevoir avec mérite le « labellé event » de la COP22. Sa contribution à la compréhension de la problématique et ses recommandations et la publication des interventions orales et écrites des participants ne fera qu'apporter des éclaircissements majeurs par rapport à la question.

Le colloque a été aussi l'occasion de proposition lors de sa clôture d'un « Think-tank » composé des compétences MRE. C'est une idée louable qui ne pourra que réunir davantage les potentialités marocaines à l'étranger combien soucieuses de la défense des intérêts de l'État marocain et s'inscrivant dans une dynamique globalisante ouverte à l'international.

Bilan favorable

Indépendamment de ces raisons bien évidentes et largement fondées, un grand salut à la démarche volontaire des organisateurs, à la qualité d'accueil, aux conditions d'hébergement, à la mise en contact décontractée et fructueuses entre participants de divers horizons. Chapeau à toutes et à tous !

Pr. Abdelfettah EL FATIN

© Une production

**LES ÉDITIONS
MAGHREB CANADA**

"D'un Continent à l'autre"

www.maroc-canada.ca
ou

www.maghreb-canada.ca

ISSN 1708-8674

Dépôt légal: 2550843

**DIRECTEUR DE
PUBLICATION**

Abderrahman EL FOULADI
elfouladi@videotron.ca
Tél: 514-576-9067

INFORMATION / PUBLICITÉ

Tél : 514-576-9067
info@maghreb-canada.ca

CHRONIQUEURS

Anas Abdoun.
(France)

Dr Mraizika Mohammed,
(France)

Yassine El Fouladi, B.Sc. (Canada)
Mustapha Bouhaddar, Écrivain
(France)

ÉDITORIALISTE

A. El Fouladi

IMPRESSION:

Hebdo Litho, Saint-Léonard
(Montréal)

Maghreb Canada Express est un mensuel gratuit publié au Québec (Canada), depuis le 1er juillet 2003. Il est le seul de sa catégorie à être distribué aussi bien à Montréal et ses environs que dans la ville de Sherbrooke (Estrie), depuis sa fondation en juillet 2003.



Maghreb Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info



Lutte contre la radicalisation menant à la violence

Mise à jour du plan La radicalisation au Québec: Agir, prévenir, détecter et vivre ensemble

Montréal, le 27 mai 2016 – Près d'un an après le lancement du plan La radicalisation au Québec : agir, prévenir, détecter et vivre ensemble, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal, M. Martin Coiteux, la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Mme Kathleen Weil, et la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Hélène David, ont annoncé la mise à jour de ce plan en plus de dresser un premier bilan des actions menées par le gouvernement du Québec et ses partenaires, dont la Ville de Montréal. Pour l'occasion, ils étaient accompagnés du maire de la Ville de Montréal, M. Denis Coderre, afin de dévoiler des mesures bonifiant ainsi les efforts en cours.

« La radicalisation est une problématique qui ne concerne pas seulement le Québec et qui requiert des solutions novatrices. Le gouvernement prend très au sérieux toutes les questions liées à la radicalisation et ses conséquences. Grâce notamment au travail du Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV), le gouvernement a davantage d'informations lui permettant de cerner de façon plus précise les problématiques. Sur cette base, le gouvernement met en place aujourd'hui des mesures plus ciblées afin d'encore mieux intervenir en amont du problème », a mentionné d'entrée de jeu le ministre Coiteux.

DES MESURES POUR ALLER PLUS LOIN

Le gouvernement du Québec souhaite aller plus loin dans sa lutte contre la radicalisation menant à la violence en renforçant ses actions sur les volets suivants :

Renforcer les collaborations gouvernementales et locales

Le gouvernement du Québec abordera la question de la radicalisation avec ses partenaires municipaux par le biais de la Table Québec-Municipalités et élaborera une nouvelle approche partenariale pour renforcer les initiatives favorisant les rapprochements interculturels.

Mieux informer

Le gouvernement a donné à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse un mandat d'analyse, d'information, d'éducation ainsi qu'un mandat de conseil auprès

des décideurs.

« La volonté du Québec d'édifier une société davantage inclusive, fière de sa diversité, de ses valeurs et de son vivre-ensemble, jumelée à notre approche axée sur la concertation et la prévention nous donne les moyens d'agir et d'intervenir sur plusieurs plans dans différents milieux et d'ainsi mener à bien cette lutte contre la radicalisation », a affirmé la ministre Weil.

Promouvoir davantage le mieux vivre ensemble au Québec

Le gouvernement du Québec mettra en place une campagne de sensibilisation favorisant la cohésion sociale, l'inclusion et le mieux vivre-ensemble.

Mieux outiller le milieu scolaire et collégial

Des équipes volantes – composées de travailleurs de corridor, psychologues et travailleurs sociaux – qui agiront sur le terrain auprès des élèves, des étudiants et du personnel des établissements secondaires et collégiaux seront mises sur pied selon le modèle de la recherche-action menée au Collège de Maisonneuve.

Des nouveaux outils de formation à l'intention des gestionnaires et du personnel du milieu scolaire seront aussi mis en place. Des experts et du personnel d'accompagnement seront disponibles pour soutenir les gestionnaires d'établissements dans leur capacité de détection et de gestion du problème de la radicalisation dans leur milieu scolaire.

« Les établissements d'enseignement du Québec ne sont pas à l'abri du phénomène de la radicalisation. C'est pourquoi nous voulons promouvoir davantage le vivre-ensemble et la prévention. En mettant en place de nouvelles mesures, nous souhaitons outiller de la meilleure manière qui soit les collèges et les écoles secondaires afin que ceux-ci soient mieux soutenus », a mentionné la ministre David.

Des modèles de réussite pour valoriser les jeunes et favoriser l'inclusion

Le gouvernement mettra en place de nouveaux projets pour influencer positivement les jeunes en leur permettant de rencontrer des personnes qui sont des exemples de persévérance et de détermination et qui sont capables de leur insuffler de l'espoir.

Améliorer la coordination sur le terrain afin de renforcer les capacités d'intervention

Le gouvernement mettra également en place le programme Prévention jeunesse volet Radicalisation sur le territoire de Montréal (625 000 \$ sur cinq ans) et, au besoin, dans d'autres régions du Québec.

« En matière de radicalisation menant à la violence, il n'y a pas de recette ni de voie toute tracée. Il faut inventer les solutions et s'adapter aux différentes situations. La meilleure preuve est le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence, que nous avons lancé l'an dernier et qui a depuis développé une expertise précieuse en prévention, en détection et en intervention. Maintenant, il faut étendre cette expertise à l'ensemble des partenaires, notamment les différents corps de police et les institutions d'enseignement », a déclaré M. Coderre.

Adapter les stratégies policières

Des travaux seront entrepris par le CPRMV et l'École nationale de police du Québec afin de renforcer la formation policière en matière de détection, de prévention et d'intervention en lien avec les problématiques de radicalisation.

La Structure de gestion policière contre le terrorisme, coordonnée par la Sûreté du Québec (SQ), intégrera un volet prévention qui constituera un volet central afin de pouvoir suivre, d'une part, l'évolution des moyens utilisés par les groupes extrémistes et terroristes pour radicaliser les jeunes et, d'autre part, leurs modes opératoires.

DES MESURES DE PRÉVENTION ET DE DÉTECTION EFFICACES DÉJÀ EN PLACE

Rappelons qu'en juin 2015, le gouvernement a lancé le plan La radicalisation au Québec : agir, prévenir, détecter et vivre ensemble. Le gouvernement du Québec a ainsi mis de l'avant plusieurs actions visant à sensibiliser la population au phénomène de la radicalisation et à l'importance d'intervenir en cette matière.

Ainsi, le gouvernement a établi un partenariat avec le CPVRM afin de rendre disponibles à l'ensemble de la population québécoise l'expertise et les services offerts par le Centre. Un soutien financier de 1,5 M\$ sur deux ans a été accordé par le ministère de

la Sécurité publique (MSP) au CPRMV. Rappelons que ce dernier exploite une ligne téléphonique sans frais et accessible en tout temps (1 877 687-7141) qui s'adresse aux intervenants et aux citoyens qui croient observer des signes de radicalisation dans leur milieu ou qui sont préoccupés par ce phénomène.

Également, des intervenants sur le terrain sont formés afin de prévenir la radicalisation, d'en détecter les signes et d'agir, lorsque nécessaire. Les policiers, le personnel des Services correctionnels, les intervenants du milieu de la santé et des services sociaux ainsi que les intervenants en milieu scolaire ont ou auront bientôt accès à des formations spécifiques à ce sujet.

Par ailleurs, des mesures concrètes ont notamment été prises pour assurer une concertation efficace entre les intervenants des différents corps policiers. La SQ participe à la Structure de gestion policière contre le terrorisme, à laquelle collaborent la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), qui vise à assurer la coordination provinciale en matière de lutte contre le terrorisme. De plus, la SQ et le SPVM collaborent à l'Équipe intégrée sur la sécurité nationale de la GRC de Montréal qui vise à mettre en commun les ressources pour colliger, échanger et analyser des renseignements sur des personnes et des entités pouvant poser une menace à la sécurité nationale.

Rappelons enfin que le gouvernement a dévoilé cette semaine le thème de la conférence sur la radicalisation de l'UNESCO qui se tiendra à Québec les 31 octobre et 1er novembre prochain, soit « Internet et la radicalisation des jeunes : prévenir, agir et vivre ensemble ».

« Les actions annoncées aujourd'hui marquent une nouvelle étape dans la lutte contre l'endoctrinement et la radicalisation menant à la violence. Cette lutte représente un travail d'équipe et c'est en collaborant ensemble avec les différentes instances que nous allons renforcer nos capacités de détection, de prévention et d'intervention sur le terrain et ainsi créer les conditions gagnantes pour combattre la radicalisation », a conclu le ministre Coiteux.

Source : Communiqué du MIDI

Québec

Indexation de 1,90 % des seuils de l'admissibilité à l'aide juridique au 31 mai 2016

À compter du 31 mai 2016, les seuils de l'admissibilité à l'aide juridique seront augmentés de 1,90 %, soit le pourcentage correspondant à celui de la hausse du salaire minimum du 1er mai 2016. Rappelons que le 1er janvier 2016, les seuils de l'admissibilité à l'aide juridique avaient été haussés, avec comme référence le salaire minimum.

La présente indexation permet donc de maintenir les seuils de l'admissibilité à ce niveau.

Ainsi, une personne seule disposant d'un revenu annuel de 19 565 \$ aura accès sans frais à un avocat agissant dans le cadre du régime d'aide juridique. De plus, les services seront gratuits pour une famille formée de deux adultes et de deux enfants dont les revenus sont inférieurs à 32 081 \$.

Le régime québécois d'aide juridique comporte également un volet pour les

personnes dont les revenus se situent entre les seuils de l'admissibilité gratuite et les seuils maximums avec contribution (volet contributif). Selon Me Denis Roy, président de la Commission des services juridiques, le volet contributif offre une formule unique qui permet à un justiciable d'être représenté par un avocat devant les tribunaux en connaissant, à l'avance, le coût maximum des honoraires et des frais. Ce volet permet à une personne de recevoir des services juridiques si ses revenus, biens et liquidités correspondent au barème d'admissibilité en vigueur et si elle verse une contribution financière variant entre 100 \$ et 800 \$, selon sa situation. Le barème d'admissibilité à l'aide juridique sous le volet contributif est également haussé de 1,90 %.

Le nouveau barème applicable pour l'admissibilité gratuite est le suivant :

(Catégorie de requérants et Revenu annuel maximal)

S'il s'agit d'une personne seule : 19 565\$

S'il s'agit d'un requérant dont la famille est formée:

- D'un adulte et d'un enfant : 23 936\$
- D'un adulte et de 2 enfants ou + : 25.553 \$
- De conjoints sans enfant : 27 227 \$
- De conjoints avec 1 enfant : 30.464\$
- De conjoints avec 2 enfants ou + : 32 081 \$

Le nouveau barème d'admissibilité à l'aide juridique sous le volet contributif est le suivant :

(Catégorie de requérants et Revenu annuel maximal)

S'il s'agit d'une personne seule :

27.327\$

S'il s'agit d'un requérant dont la famille est formée:

- D'un adulte et d'un enfant : 33 429\$
- D'un adulte et de 2 enfants ou + : 35 688 \$
- De conjoints sans enfant : 38 032 \$
- De conjoints avec 1 enfant : 42 549\$
- De conjoints avec 2 enfants ou + : 44 809 \$

(...) Pour plus d'information, veuillez consulter le site Internet de la Commission des services juridiques à l'adresse suivante : <http://www.csj.qc.ca>

Source : Me Richard La Charité,



En guise d'introduction et d'éclairage

Trois messages fondamentaux du système des Nations Unies sur la migration



Par **Abdelfettah EL FATIN**

Chercheur en droit international. Docteur en droit économique international et européen et professeur à la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales à l'université Hassan II (Casablanca, Maroc)

La migration internationale est un élément fondamental de la mondialisation au 21ème siècle. Ceci est un essai de synthèse des messages fondamentaux du système des Nations Unies sur la migration. Il s'agit d'un appel pour que la communauté internationale tire profit du phénomène migratoire (1), pour que le respect du droit de l'homme des migrants intègre l'arsenal juridique national des États (2), pour que la coopération en matière de migration soit de plus en plus renforcée (3).

1. Les gouvernements doivent promouvoir les bénéfices de la migration internationale

Contre toute conclusion attendue et idée reçue, les évaluations empiriques ont démontré les avantages économiques de la migration. Cette dernière, une fois ordonnée, décen-

te, profite à la fois aux migrants et à la société tout entière, selon l'OIM. Le rapport du rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit des migrants considère que les migrants sont des moteurs et des facilitateurs de développement. De prime abord, les migrants ont été partie prenante dans le but d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement en voyant à la hausse le niveau de revenus des ménages. En plus, les migrants sont une source importante de devises et contribuent à l'accroissement de la demande intérieure de biens et de services. Les migrations, également, remédient aux pénuries de compétences et de main d'œuvre.

2. Les États doivent respecter, protéger et instaurer les droits de l'homme de tous les migrants, indépendamment de leur statut juridique

La question des inégalités, portant sur les groupes marginalisés, dont fait essentiellement la catégorie relevant de la migration climatique devra être traitée en se fondant sur une démarche fondée sur les droits de l'homme. Ce qui veut dire que les États n'ont pas seulement à prendre en conscience de ces inégalités mais de réfléchir à leur résolution. Cela se traduit par la réduction des barrières à l'accès universel à la santé. Également, pour un développement durable, il faudrait assurer à tous une éducation intégrée, équitable et de qualité et une possibilité d'acquérir des connaissances tout au long de la vie, d'en bénéficier et ce à tous les niveaux.

La migration joue dans l'instauration de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. Certaines études ont prouvé que la migration temporaire était associée à un taux de scolarisation plus élevée pour les filles dans les pays d'origine (*). Cet objectif devrait mettre une fin à la discrimination entre les sexes et aux inégalités au sein des groupes marginalisés tels que les migrants.

3. Les États doivent coopérer, ratifier et mettre en œuvre tous les instruments internationaux pertinents en matière de migration internationale.

3. Les États doivent coopérer, ratifier et mettre en œuvre tous les instruments internationaux pertinents en matière de migration internationale.

Les États, après la COP 21, devraient ratifier le plus vite possible l'accord de Paris. Il s'agit jusqu'aujourd'hui de 177 ratifications. Ce qui permet d'être optimiste à la suite que cela va donner vers la concrétisation de la COP21 à Marrakech, au Maroc lors de la COP 22.

Il s'agit de dépasser certaines limites soulevées par des spécialistes internationaux pour que tous les acteurs aient un discours cohérent et complémentaire. Parmi ces limites de traitement de la coopération internationale pour l'intégration des droits des migrants au sein de l'arsenal juridique constitué par le droit international des droits de l'homme est le fait que les avis sont partagés entre le climatologue, l'altermondialiste, les associations humanitaires selon leurs priorités.

Toutefois, les migrations internationales constituent un moyen idéal de promouvoir le Co-développement, c'est-à-dire l'amélioration coordonnée ou concertée de la situation économique tant dans les régions d'origine que dans les régions de destination compte tenu de leur complémentarité. En cela, la question climatique fait de plus en plus appel à la solidarité internationale et l'assistance humanitaire, et devrait dépasser la rupture et la stigmatisation entre le Nord et le Sud. En cela les ONG et les acteurs de l'aide au développement et de la coopération internationale, et la société civile, ont le devoir de s'organiser, pour sensibiliser populations et dirigeants (politiques, industriels, gestionnaires territoriaux...) à la nécessité de mettre en œuvre des mesures concrètes en vue de la mise en place de politiques migratoires.

Note :

(*) Dilip Ratha, « the impact of remittances on economic growth and poverty reduction », MPI, Policy Brief, n°8 (Washington Policy Institute, September 2013)

Première consultation téléphonique gratuite



Me Nawal Benrouayene
(Avocate-Lawyer)



Tél.: 450-396-4004 ou 514-699-1888
info@benrouayene-avocat.com
http://www.benrouayene-avocat.com

1384, boulevard Jean-Talon Est, #204, Montréal (Métro Fabre)
45 place Charles Lemoyne Bur. 104 Longueuil (Métro Longueuil)
383, Cartier Ouest, Laval H7N 2K5



Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

“Migrations climatiques : Tendances et enjeux” ...



Par Mustapha Bouhaddar

Interpelé comme tant d'autres par le problème des changements climatiques, j'avais suivi le déroulement de la COP 21 à Paris avec attention. Et voilà que je viens d'avoir la chance de faire partie des invités MRE, pour un colloque sur la migration et le changement climatique, à Rabat, au Maroc.

Ce Maroc qui fait partie des pays africains ayant anticipé cette problématique, qui a déjà mis en chantier des mesures d'atténuation et d'adaptation à travers le développement d'un vaste programme sur les énergies renouvelables. Ce projet ambitieux vise la mise en place à l'horizon 2020 d'une capacité de 2000 mégawatts permettant une production annuelle de 6600 GWH, ce qui correspond à 26% de sa production actuelle. Il permet d'économiser annuellement 1.5 millions de TEP, soit 750 millions de Dollars US par an, et d'éviter l'émission de 5.6 millions de tonnes de CO2.

C'est un projet qui permet entre autres, de promouvoir les énergies renouvelables auprès du grand public,

réduire la facture d'électricité de la clientèle, contribuer à la préservation de l'environnement, et réduire la production d'électricité à partir des énergies d'origine fossile.

Un colloque qui interpelle les MRE experts en environnement et en changements climatiques

Je fus agréablement surpris par le niveau scientifique des MRE qui sont venus de l'Amérique du Nord, de l'Europe et du Moyen-Orient. Ce sont tous des chercheurs pour la plupart, ou (et) des consultants dans des firmes spécialisées à l'étranger. Ceci sans oublier les experts, parmi eux, en droit international !

L'initiative d'organiser un tel colloque ainsi que la pertinence de sa thématique et de son programme, furent salués dès la séance inaugurale par M. Mezouar, Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération, et Président du comité de pilotage de la COP 22, suivi par Nizar Baraka, Président du Conseil Economique, Social et Environnemental et Président du Comité Scientifique de la COP 22, de M. Driss EL Yazami, Président du Conseil National des Droits de l'Homme, et de M. Abdelouahed Fikrat, secrétaire général du ministère chargé de l'environnement.

Quant à M. Anis Birrou, dont le ministère est l'organisateur de cette rencontre internationale, il a mis le doigt, dans son intervention, sur le problème des immigrés climatiques, qui jusqu'à maintenant n'ont toujours pas de statut juridique. Il y a bien un Haut-commissariat des réfugiés politiques qui dispose d'un fond non négligeable pour venir en aide aux réfugiés politiques, mais qui ne peut pas pour les immigrés climatiques.

Christel Cournil, Maître de Conférences de droit public, Université Paris 13, Sorbonne, France, a, de son côté, bien détaillé le problème que rencontre les migrants climatiques de part la carence juridique au niveau international.

Il est à souligner que les Experts étrangers, présents dans cette rencontre, ont tous salué le geste du gouvernement marocain envers les immigrés africains qui transitent par le Maroc pour passer en Europe ou qui finissent par s'y établir. En effet, en novembre 2013, il y a eu une annonce officielle de l'opération de régularisation de la situation administrative des étrangers en séjour illégal au Maroc. Le 24 décembre 2013, la distribution du premier lot de cartes de réfugiés et de séjour aux demandeurs d'asile et leurs familles. Et le 18 décembre 2014, l'adoption par le conseil du gouvernement de la stratégie nationale de l'immigration et de l'asile.

Aboutir à un argumentaire pour la COP22

Ce colloque qui bénéficie du label COP 22, constitue une étape supplémentaire dans la préparation de la Conférence des Nations-Unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Marrakech en novembre 2016, et se veut un espace d'échange et de discussion autour des enjeux et des défis climatiques qui sont d'ailleurs appelés à accentuer au futur, comme l'a d'ailleurs souligné Salaheddine Mezouar, Ministre des Affaires étrangères et de la coopération et président du Comité de pilotage de la COP 22, dans son discours.

Rappelons à cet effet, que plus de 250 millions de citoyens à travers le monde seront réduits à fuir vers 2050 les aléas des changements climatiques, d'où l'intérêt de réfléchir aux moyens

de renverser cette courbe ascendante de la pression climatique. Un enjeu majeur que la COP 22 est appelée à soulever.

Rappelons aussi que la COP 22 s'est fixé comme objectifs majeurs :

- L'adoption des politiques publiques aux changements climatiques en vue de faire face à leurs effets.
- La mobilisation de la contribution nationale afin que les engagements pris dans le cadre de la Conférence de Paris soient traduits en feuille de route permettant d'atteindre les objectifs fixés.
- Le renforcement des capacités dans le but de permettre aux autres pays en voie de développement de mettre en place des projets à même de réduire les changements climatiques.
- Le transfert des technologies aux pays émergents.
- L'identification de critères clairs pour permettre aux pays en voie de développement d'accéder aux financements nécessaires pour traduire les engagements dans la réalité.

Et comme l'a souligné l'un des intervenants lors du Colloque, il n'y a pas de temps à perdre, il faut passer à l'action. Et ce qui ressort de ce colloque, c'est que le Maroc est décidé à passer à l'action avec toutes potentialités y compris celles MRE., présentes à tous les niveaux de ce colloque, des intervenants, aux membres des différents comités en passant par la coordination.

Une mention spéciale à M. Abderrahman El Fouladi qui a fait un travail énorme pour rassembler tant d'experts MRE pour cette bonne cause.

ÉCOLE DE CONDUITE AMEL

Reconnue par la SAAQ
Instructeurs qualifiés et expérimentés
Cours jour, soir, fin de semaine; Instruction en Français
Anglais ou Arabe

Votre réussite nous tient à coeur !

3300, Boul. Rosemont, Suite 100
Montréal (Qc) H1X 1K2
Bus 67, 197 et 467
Tél. (514) 729 6330

EXAMEN

Nous louons les Voitures
(automatiques / manuelles)
pour l'examen



Témoignage

Les raisons d'un succès

Le colloque international organisé le 20 mai 2016 à Rabat par le ministère des Marocains résidant à l'étranger et des Affaires de la migration, sur les "Migrations climatiques: tendances et enjeux" a été, à mon avis personnel, un succès pour raisons suivantes :

Premièrement, les organisateurs du colloque ont, dans leur choix des conférenciers, tenu à rassembler autour d'une table une brochette d'éminents spécialistes de la question des migrations climatiques ne partageant pas forcément la même opinion quant à la reconnaissance ou non du statut juridique des victimes climatiques. Ce qui a permis d'animer le débat entre participants et à l'auditoire de comprendre les différentes analyses sur cette question.

Deuxièmement, on a noté la participation et l'implication des acteurs de premier plan dans l'organisation de la COP22 à Marrakech. On a vu personnellement M. Birou, ministre en charge des Marocains résidant à l'étranger et des Affaires de la migration, son collègue des Affaires étrangères et de la coopération, et président en exercice du comité de pilotage de la COP22, M. Mezouar, et de quelques autres personnalités impliquées dans l'organisation de la conférence de Marrakech, qui ont daigné rehausser de leur présence à la cérémonie d'ouverture. Signe que les recommandations qui ont été formulées au colloque seront prises en compte.

Troisièmement, la présence de nombreux membres de la société civile marocaine et africaine dans la salle de

conférence, mais aussi celle de différentes organisations internationales spécialisées en la matière, notamment l'UNHCR et l'OIM. Les Marocains de la diaspora sont également venus de partout en occident pour apporter leur contribution aux échanges et aux débats sur la question des migrations climatiques.

Le seul bémol que j'apporterai est, bien évidemment, le court laps de temps qui était alloué pour aborder dans les détails un sujet aussi complexe et délicat que celui des migrations climatiques. Mais la question du temps de parole est celui qu'on rencontre dans toutes rencontres internationales. Tout le monde a beaucoup à dire, mais le temps imparti est toujours court pour épuiser le sujet.

Isidore KWANDJA NGEMBO

Colloque International
"Migrations climatiques :
Tendances et enjeux"

Rappel à l'intention
des auteur(e)s des
communications
orales et écrites

Chers confrères et consœurs,

Tout en vous remerciant vivement pour votre participation au colloque "Migrations climatiques : Tendances et enjeux", je porte à votre connaissance que même si le dernier délai pour envoyer votre communication écrite est toujours le 30 juin, et celui pour envoyer la version finale du résumé de votre communication orale reste le 22 juin, vous êtes priés de les envoyer bien avant cette date, et ce, pour nous permettre de réaliser les corrections, l'édition, l'impression et la diffusion des Actes du colloque, parmi les participants à la COP22, dans les meilleurs délais.

Pour rappel, votre version finale doit respecter les critères suivants :

* **Police** : Times New roman, Corps 12 et Sakkal Majalla pour l'Arabe corps 14;

* **Interligne simple**, sans retrait ni à gauche ni à droite et sans espace avant ou après les paragraphes;

* **Au total**, moins de 16 pages pour les communications écrites et moins de 7 pages pour les résumés des communications orales;

* **Cartes et illustrations** : chaque document d'illustration sur 1 fichier unique format JPEG, en annexe du texte qui portera un titre (ligne dans le texte rédigé) et un numéro (à citer dans le texte). Pour les cartes, réalisation en noir et blanc avec des signes et des teintes en grisé.

Contact et envoi des communications :

Abderrahman El Fouladi, Ph.D.,

Coordonnateur du Colloque international "Migrations climatiques : Tendances et enjeux"

Courriel : info@geops.ca

Déroulement du colloque en bref

Séance inaugurale

En présence du Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération, président du comité de pilotage de la COP22, du représentant de la Ministre Déléguée Chargée de l'Environnement, du Président du Conseil Économique, Social et Environnemental, président du comité scientifique de la COP22, du Président du Conseil National des Droits de l'Homme et du Ministre Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration.

Exposé introductif

Par Carmela Godeau, Directrice Régionale de l'Organisation Internationale des Migrations pour le Moyen Orient et l'Afrique du Nord.

Séance plénière : Migrations et changements climatiques : Opportunités et Défis pour la COP22

Jean-Paul Cavalieri, Représentant du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés au Maroc. **Mise en oeuvre de l'accord de Paris (COP21): un groupe de travail sur le déplacement, quelles sont les prochaines étapes en vue de la COP22 ?**

Christel Cournil, Maître de conférences de droit public, Université Paris 13 (Sorbonne Paris Cité)-France. **Des négociations climatiques aux perspecti-**

ves de coopération post-COP21 sur la protection des déplacés climatiques.

El Hassane Bendahmane, Expert international en environnement - Canada. **Feuille de route pour une convention internationale sur les réfugiés climatiques.**

Lene Poulsen, Experte spécialisée dans les aspects organisationnels des processus du développement - Danemark. **Changements climatiques et migration : Regards croisés (Argentine, Inde, Haïti, Sénégal) : différence de perception, réalités et enjeux véritables.**

Table ronde n°1 : Migrations climatiques : État des lieux, évaluation du risque, adaptation et résilience.

Maria Snoussi, Professeur universitaire et responsable de l'équipe de recherches environnement et changements climatiques - Université Mohammed V-Rabat . **Risque climatique dans les zones côtières et migrations forcées.**

Driss Haboudane, Directeur au Conseil de Recherches en Sciences Naturelles et en Génie (NSERC)-Canada. **Initiative de recherche collaborative tripartite : un modèle de partenariat au service de l'adaptation aux changements climatiques.**

Saïd Laaribya, Enseignant chercheur spécialiste en génie environnement et socio-économie, Université Ibn Zhor -

Agadir . **Les déterminants de la migration climatique-Dynamique et perspective d'atténuation.**

M. Mohamed Amjahdi, Expert énergétique et Directeur Régional de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEM)-France. **Le changement climatique une opportunité pour le développement durable.**

Table ronde n°2 : Droit international et migration climatique

Ahmed El Bouhali, Directeur de la Médiathèque de la Fondation de la Mosquée Hassan II et Enseignant de droit international (Maroc). **Problématique de la qualification des règles juridiques de la protection du climat.**

Abdelfettah El Fatin, Professeur et chercheur en droit international à l'université Hassan II-Casablanca. **Lecture du rapport du rapporteur spécial sur les Droits de l'Homme des migrants dans la vision du programme de développement post 2015.**

Isidore Kwandja Ngembo, Chercheur à l'Université Saint-Paul d'Ottawa-Canada. **Le régime international des Droits de l'Homme à l'épreuve du changement climatique.**

Fatna Chouaikh, Maire adjointe honoraire de Nanterre-France. **Vers une reconnaissance des droits des réfugiés climatiques.**

Impacts des changements climatiques

La diaspora marocaine appelée à mettre "la main à la pâte"

Par Isidore KWANDJA NGEMBO,
Politologue.

Le Royaume du Maroc va accueillir, pour la seconde fois, la vingt-deuxième session de la Conférence des parties (COP22) de la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC) du 7 au 18 novembre 2016, à Marrakech. Une rencontre annuelle pour faire un état des lieux des avancées réalisées, depuis l'accord de Paris, dans la lutte contre les changements climatiques. Parmi les axes prioritaires autour desquels s'articulera l'action du Royaume du Maroc, il y a en bonne place la mise en application de l'accord de Paris et l'appui aux pays en développement et vulnérables, notamment les petits États insulaires.

Pour rappel, le Maroc en 2001 et l'Afrique du Sud en 2011 sont les deux pays africains qui ont déjà accueilli une conférence des Nations unies sur le changement climatique. Les accords issus de la septième session de la Conférence des parties (COP7) de Marrakech avaient non seulement défini les règles d'application du Protocole de Kyoto, mais aussi permis de mettre en place de nouveaux instruments de financement et de planification en vue de l'adaptation aux changements climatiques, et d'établir un cadre pour le transfert de technologies.

Une année après la réussite de la COP21 de Paris qui a abouti à un accord historique pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), le Maroc met les bouchés doubles pour accueillir de nouveau, quinze ans après, la COP22 dans la même ville de Marrakech. Le souverain du royaume chérifien, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a chargé les différents ministères de son gouvernement à concourir à une bonne préparation de cette conférence mondiale sur le cli-

mat, pour en assurer un succès retentissant.

C'est dans ce cadre qu'un colloque international, sous le thème « Migrations climatiques : tendances et enjeux », a été organisé le vendredi 20 mai 2016 au Centre d'accueil et de conférences du ministère de l'équipement à Rabat.

Inclure la question des migrations climatiques dans l'agenda international

La question des migrations climatiques préoccupe au plus haut point le Maroc qui est tout à la fois un pays d'émigration, d'immigration et de transit pour les migrants qui cherchent à gagner le territoire européen. Le gouvernement du royaume chérifien tient à saisir l'occasion qui lui est offerte d'accueillir de nouveau la COP22 pour attirer l'attention de la communauté internationale sur la nécessité de protéger les droits des personnes qui sont forcées de quitter temporairement ou définitivement leur milieu de vie habituel à cause des effets du changement climatique.

De ce fait, le Maroc voudrait s'engouffrer dans la brèche qui a été ainsi ouverte dans le préambule de l'accord de Paris qui consacre la création d'une Task force pour faire face à la mobilité humaine, pour intégrer la question des migrations climatiques à l'agenda international. Une question qui jamais auparavant n'a figuré en une aussi bonne place sur l'agenda international que voudrait faire le Maroc.

Ainsi, en réunissant les experts et éminents spécialistes dans le domaine des migrations climatiques venus d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Afrique pour un colloque international, le pouvoir organisateur de la conférence de Marrakech a bien voulu, par l'entremise du ministère en charge des Marocains résidant à l'étranger et des Affai-

res de la migration, prendre le pouls de différentes opinions au sujet du lien direct ou indirect entre les catastrophes naturelles dues aux changements climatiques et les flux migratoires que l'on observe ces dernières années, pour développer son argumentaire face à cette problématique, lors de la COP22.

La diaspora marocaine met la main à la pâte pour le succès de la COP22

Le gouvernement marocain qui tient à mobiliser le plus grand nombre d'États et d'organisations de la société civile à participer activement à la COP22 a voulu formellement associer également les Marocains issus de la diaspora, en leur offrant un espace de réflexion et collaboration pour assurer un franc succès à cet événement planétaire. Ils ont répondu présent et sont venus de tous les continents pour participer à ce colloque. Chacun, à sa manière, a apporté un éclairage particulier au mieux de ses compétences pour aider leur pays à tirer le meilleur parti des avantages de la tenue d'une telle conférence mondiale sur le territoire national.

La présence du ministre chargé des Marocains résidant à l'étranger et des Affaires de la migration, Monsieur Anis Birrou et de celui des Affaires étrangères et de la coopération, et président en exercice du comité de pilotage de la COP22, Monsieur Salaheddine Mezouar, à ce colloque accompagnés du Commissaire et du président du comité scientifique de la COP22, était un signe évident que le gouvernement marocain ne veut rien laisser au hasard pour le succès de cette conférence.

Aussi bien dans les discours introductifs du ministre Mezouar que de celui du ministre Birrou, tous ont déclaré que la COP22 sera celle de l'action et de la mise en œuvre des résolutions de la COP21. Il s'agit bien entendu d'assurer le développement et le trans-

fert Nord-Sud, voire Sud-Sud des technologies propres et novatrices en matière d'adaptation et d'atténuation aux effets du changement climatique; de crédibiliser et renforcer la confiance des pays en développement et vulnérables qui payent déjà le plus lourd tribut, tant économiquement, socialement qu'écologiquement; de mobiliser les gouvernements, les acteurs non étatiques et la société civile dans le cadre du Plan d'actions Lima-Paris consacré à l'Accord de Paris; de mobiliser et encourager le plus grand nombre des États parties à ratifier l'accord de Paris; et surtout de mobiliser les États à honorer leurs engagements financiers, notamment les 100 milliards de dollars promis à la COP21 d'ici 2020.

Le Maroc qui ambitionne d'exercer un leadership stratégique dans la lutte contre le changement climatique en Afrique et jouer le rôle pivot pour faciliter le partenariat triangulaire Nord-Sud-Sud, voudrait attirer le plus d'investissements vers le continent africain, qui ne parvient toujours pas à capter autant de financements du Fonds vert pour le climat, faute de projets bancables. Il veut également accompagner les pays en développement dans la préparation de leurs plans nationaux d'adaptation et apporter une assistance technique aux pays vulnérables dans la préparation de leurs projets afin d'accéder facilement au financement.

En effet, si la COP20 de Lima était pour négocier un accord contraignant, la COP21 de Paris était celle de finalisation et d'adoption de cet accord. Espérons, en définitive, que la COP22 de Marrakech sera bien celle de l'action et de la mise en œuvre de cet accord conclu à Paris. Une COP22 devra faciliter l'adoption des outils opérationnels dans la ligne droite du plan d'actions Lima-Paris-Marrakech.



Colloque international "Migrations climatiques : Tendances et enjeux" Déclaration de Rabat d'un Collectif des MRE⁽¹⁾ Experts en environnement et en changements climatiques



Photo : Participants à la réunion préliminaire (du 19 mai 2016) pour la création d'un Think-Tank MRE des spécialistes en environnement et en changements climatiques.

À l'occasion de la tenue du Colloque international "Migrations climatiques : Tendances et enjeux", à Rabat, en date du 20 mai 2016, les participants, en particulier les MREs, ont exprimé le souhait de voir les recommandations dudit colloque publiés dans les meilleurs délais. Pour donner suite à cela et pour maintenir l'élan d'ici la COP22 et au-delà, des échanges parmi un groupe dont MM. Abderrahman El Fouladi et Driss Haboudane ont conclu à l'importance de rendre publique une déclaration des MRE suite à leurs travaux pendant et en marge du Colloque. La déclaration de Rabat (ébauche ci-dessous), synthétisant les principales recommandations et décisions des MRE participants, et qui vient d'avoir l'approbation de la majorité des participants MRE, est présentement en circulation pour fins de finalisation en vue d'un envoi officiel à qui de droit.

Déclaration de Rabat (Ébauche)

Nous, un collectif des MRE – Experts en environnement et en changements climatiques, réunis à Rabat, le 20 mai 2016, avec la participation d'experts internationaux de différentes nationalités, dans le cadre du Colloque international "Migrations climatiques : Tendances et enjeux",

Enregistrant avec satisfaction que la 21e conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques invite les Parties (COP21) à respecter, promouvoir et prendre en considération leurs obligations respectives concernant les droits des migrants et des personnes en situation de vulnérabilité (préambule de l'accord);

Notant et rappelant l'importance de la demande de l'Accord de Paris de créer une équipe spéciale qui se chargerait d'élaborer des recommandations relatives à des démarches intégrées pro-

pres à prévenir et réduire les déplacements de population liés aux effets néfastes des changements climatiques et à y faire face;

Saluant l'engagement des Ministres et Chefs de délégation des Parties contractantes à la Convention de Barcelone pour la protection de l'environnement marin et du littoral de la Méditerranée (ci-après la Convention de Barcelone) et à ses Protocoles à relever les nouveaux défis naturels et socioéconomiques émergents, tels que le changement climatique et les flux accrus de migrants traversant la Méditerranée, afin de mieux protéger l'environnement et d'augmenter sa résilience;

Constatant avec satisfaction la précieuse contribution des organisations non gouvernementales et de la société civile à la sensibilisation au sujet des déplacements de population liés aux effets néfastes des changements climatiques;

Préoccupés par le fait que les effets néfastes des changements climatiques conduisent à l'aggravation des conditions de vulnérabilité de populations des pays en développement (notamment en Afrique, Asie, Océanie, Amérique Latine, et Europe de l'Est), compromettent les progrès de l'Afrique vers un développement durable et constituent une menace immédiate et grandissante des moyens de subsistance des populations démunies dans les pays défavorisés;

Saluant la décision de la présidence de la COP22 et de son Comité de pilotage d'accorder le label vert à la thématique "climat et migrations" durant la Conférence des Parties qui se tiendra à Marrakech, le ... Novembre 2016.

1. En ce qui concerne la COP22

- Appelons le Comité de pilotage de la COP22 à avoir la thématique

"Migration climatique" parmi les plus hautes priorités de la COP22;

- Appelons également la société civile et les ONG des cinq continents à soutenir la proposition que les "déplacements de population liés aux effets néfastes des changements climatiques" soit un thème prioritaire de la COP22 et à travailler à ce que les participants (gouvernementaux et non-gouvernementaux) à cette COP22 lui accordent l'attention qu'elle mérite ;
- Invitons les Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à se pencher sur la définition des "déplacements de population liés aux effets néfastes des changements climatiques" et les critères associés afin de mieux déterminer les mécanismes et moyens d'intervention, à savoir la prévention, le renforcement de résilience, la réparation et le recouvrement;
- Recommandons aux Parties de la CCNUCC d'accorder davantage de sièges en qualité d'observateur aux ONGs, particulièrement celles venant des pays en voie de développement, avec la possibilité d'intervenir dans les débats, selon les procédures et les règlements en vigueur;
- Recommandons également aux Parties de la CCNUCC de mettre sur pied une feuille de route pour aboutir à la reconnaissance internationale de la spécificité des migrants climatiques et à la préservation de leurs droits;
- Recommandons fortement aux Parties à la CCNUCC de mettre en place une instance intergouvernementale qui sera chargée de mettre en œuvre les recommandations de la COP22 sur la question des

"déplacements de population liés aux effets néfastes des changements climatiques".

2. En ce qui concerne le rôle des MRE

- Décidons de nous constituer en fédération de Réseaux d'experts MRE en environnement et changements climatiques ;
- Sommes déterminés à mobiliser les ressources requises pour encourager l'investissement, la recherche, l'innovation et le transfert du savoir-faire, Nord-Sud et Sud-Sud, dans les domaines techniques et scientifiques en ce qui concerne l'Environnement et la lutte contre les différents impacts des changements climatiques ;
- Nous engageons à œuvrer pour faire du Maroc un Hub de coopération tripartite (Nord-Sud; Sud-Sud) en Science, Innovation et développement durable entre le Maroc, l'Afrique et nos pays d'accueil partout ailleurs dans le Monde ;
- Nous engageons également à faciliter le transfert, de nos pays d'accueil respectifs vers le Maroc, du savoir-faire économique et scientifique dans le domaine de l'Environnement et de la lutte contre les impacts des changements climatiques ;
- Nous fixons comme priorité de catalyser et faciliter la négociation d'ententes de collaboration et partenariat bilatérales et multilatérales dans le domaine de la science et de l'innovation entre le Maroc, l'Afrique et nos pays d'accueil respectifs en Europe, Amérique du Nord et ailleurs dans le monde.

Note : (1) MRE : Marocains Résidant à l'Étranger.



A. El Fouladi lors de la séance de clôture du colloque : "Fini le temps où on vient, on écoute des discours, on applaudit et on part pour oublier. Il est venu le temps d'assurer le suivi de nos recommandations et résolutions. La COP22 est la COP de l'Action a-t-on entendu ce matin. Nous, MRE experts en Environnement et changements climatiques nous allons passer à l'Action !"

TROPHÉE SKYTRAX

Pour vous, nous avons
décroché les étoiles.
4 exactement



**1^{ère} compagnie nord-africaine à obtenir
4 étoiles pour sa qualité de service.**



royalairmaroc.com



الخطوط الملكية المغربية
royal air maroc

Les ailes du Maroc



Pratiquer le sport du **tir à la cible**

Cours canadien de sécurité dans le maniement
des armes à feu à autorisation restreinte - **CCSMAFAR**

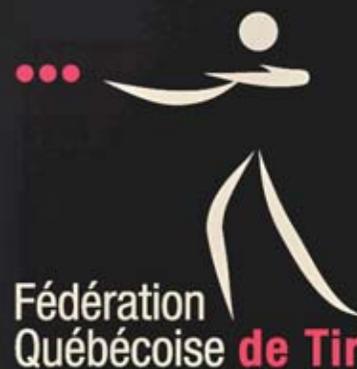
Disponible partout au Québec
Formation d'une journée

Pour le tir récréatif ou pour des emplois qui exigent le port d'arme

Pour informations ou inscriptions
www.fqtir.qc.ca

1 888 514-7847
514 252-3056

80 \$, matériel inclus



Fédération
Québécoise **de Tir**

« Cette formation est obligatoire pour travailler
dans le transport de valeurs et pour les douanes »

Maroc - Canada

Le Groupe Attijariwafa Bank signe deux accords de partenariat avec «Exportation et Développement Canada» et la Banque Nationale du Canada

Montréal, 28 mai. 2016 (MAP)- Le Groupe Attijariwafa Bank a signé deux accords de partenariat avec «Exportation et Développement Canada» (EDC) et la Banque Nationale du Canada, en marge de la cérémonie d'inauguration de son nouveau bureau de représentation à Montréal.

Le premier protocole d'accord, signé par le PDG d'Attijariwafa Bank, Mohamed El Kettani et Bruce Dunlop, vice-président, Développement des affaires - Marchés internationaux à EDC, vise à développer une coopération forte et multiforme entre les deux institutions à travers l'échange d'expertise dans leurs domaines respectifs, l'échange d'information sur les volets techniques, juridiques, commerciaux et financiers des projets, événements, activités ou programmes spécifiques de coopération entre les deux parties, et la promotion des opportunités commerciales et d'investissement dans leurs pays de présence respectifs.

Cet accord vise aussi l'encouragement et l'identification de projets du secteur privé en vue de les accompagner conjointement, la participation commune à des foires commerciales internationales, l'identification de projets qu'EDC pourrait soutenir et l'accompagnement par Attijariwafa Bank des opérateurs canadiens dans les pays de présence du groupe, indique Attijariwafa Bank dans un communiqué parvenu à la MAP.

Ouverture de l'Amérique du Nord sur l'Afrique

A cette occasion, M. El Kettani a indiqué que le partenariat scellé avec EDC «revêt une grande importance pour nos deux institutions car il balise le chemin pour nos entreprises clientes pour développer et sécuriser leurs flux commerciaux et financiers entre le Canada et les pays de présence du Groupe Attijariwafa Bank et en Afrique spécifiquement», soulignant qu'«en conjuguant nos efforts et nos expertises, nous entendons contribuer à conforter le corridor d'affaires entre l'Afrique et l'Amérique du Nord».

De son côté, M. Dunlop a affirmé que «nous sommes heureux de nous associer à Attijariwafa Bank, un groupe bancaire et financier qui a une forte empreinte panafricaine et qui connaît bien les marchés et les opportunités

dont recèle le continent africain», estimant que «les entreprises canadiennes et africaines trouveront en cet accord un véritable levier pour se développer à l'international».

EDC est l'organisme de crédit à l'exportation du Canada, qui a pour mandat de soutenir et de développer, directement ou indirectement, le commerce extérieur du Canada ainsi que la capacité du pays d'y participer et de profiter des débouchés offerts sur le marché international. EDC réalise son mandat en offrant des solutions novatrices en matière de financement, d'assurance et de gestion du risque aux exportateurs et aux investisseurs canadiens.

Quant au deuxième accord de partenariat, il a été signé avec la Banque Nationale du Canada (BNC), représentée par M. Elkins Patrice Roy, Directeur Principal, Services Internationaux à la Banque.

Il porte sur la définition et la commercialisation par chaque partie, sous sa propre marque, dans le cadre d'une offre groupée, d'une gamme de produits et services de qualité, à tarifs préférentiels, dont notamment des moyens de paiement, des produits de transferts de fonds et des services de banque à distance, au Canada et dans les pays africains de présence du Groupe Attijariwafa

Bank, ainsi que sur une offre de crédits immobiliers adaptée pour les clients résidant au Canada qui investissent au Maroc ainsi que pour les clients résidant au Maroc qui investissent au Canada.

Packages pour les étudiants africains au Canada

L'accord concerne aussi la mise en place de packages pour les étudiants au Canada d'origine africaine (Maroc et les autres pays de présence en Afrique du groupe Attijariwafa Bank) comportant notamment un compte de dépôt à la Banque Nationale du Canada, des moyens de paiement, une garantie de loyer ainsi que, le cas échéant, une offre de prêts à la consommation.

Il porte également sur l'examen par les deux parties de l'opportunité économique et la faisabilité juridique d'une collaboration dans les domaines suivants : bancassurance, produits de gestion de bilan, activités de correspondent banking, Trade Finance, marché des capitaux, l'accompagnement des sociétés canadiennes intéressées par le Maroc ou d'autres pays africains de présence du groupe Attijariwafa Bank ainsi que l'accompagnement des investisseurs marocains dans leurs démarches d'investissement au Canada.

Mutualisation d'expertises

A ce propos, M. El Kettani a affirmé que la Banque Nationale du Canada et Attijariwafa Bank «partagent des visions communes quant à l'importance de mutualiser leurs expertises et leurs ressources au service des diasporas et des entreprises dans tous les pays où nous sommes présents», soutenant que cet accord constitue «un jalon majeur dans la coopération bancaire entre nos deux pays».

Pour sa part, M. Roy s'est félicité de cet accord «win-win» car «il vient enrichir une offre peu développée de services bancaires destinés aux diasporas africaines vivant au Canada ainsi qu'aux entreprises canadiennes et africaines souhaitant développer du business entre elles».

Forte d'un actif de 219 milliards de dollars au 31 janvier 2016, la Banque Nationale du Canada, avec ses filiales, est l'un des plus importants groupes financiers intégrés canadiens. Elle emploie près de 20.000 personnes et est un employeur de choix reconnu. Ses titres sont cotés à la Bourse de Toronto.

Source : MAP

Compte rendu de la Conférence "Marque Maroc" Marketing pays : Modéliser la Marque Maroc



Conscients de l'importance du « marketing pays » ou « nation branding » pour l'image du Maroc sur la scène internationale, l'Institut Amadeus et Maroc Export ont organisé, conjointement, le Vendredi 27 Mai 2016 à Casablanca, la première Edition de la Conférence Marque Maroc et ce en présence de Mohammed Abbou, Ministre du Commerce extérieur qui a insisté sur « l'excellente plateforme d'échange et de débat » qu'incarne cette journée, tout en rappelant que le « Label Maroc » est bien plus qu'un slogan, mais un réel « objectif stratégique » mis en place par Sa Majesté le Roi Mohammed VI dès Septembre 2013. Pour Youssef Amrani, chargé de mission au Cabinet Royal et invité à l'ouverture de la Conférence, la thématique du « marketing pays », est cruciale pour le Maroc, qui grâce à son modèle inédit parvient à construire une démocratie, interagir avec la mondialisation, tout en conservant ses traditions culturelles et culturelles.

Articulée en quatre sessions et deux présentations, la Conférence a permis de donner la parole à un panel d'intervenants marocains et étrangers, issus du secteur public et privé. La finalité de cette journée fut de s'interroger quant à la construction d'une image distinctive du Maroc, dessinée autour de ses propres référentiels. Si l'ensemble des participants se sont entendus sur le fait que le Maroc, fort de sa stabilité politique, son attachement aux principes démocratiques et son ouverture économique, jouit de la confiance des acteurs internationaux, les panels furent l'occasion de se pencher sur des thématiques précises afin d'analyser le chemin qu'il reste à parcourir pour positionner la Marque Maroc sur la scène internationale.

La première session, « La marque Maroc : Comment construire le label « Made in Morocco » pour favoriser l'émergence du royaume et contribuer à son rayonnement à l'échelle mondiale ? », a ainsi permis de faire un bilan de l'action des acteurs institutionnels et privés marocains, tout en ouvrant le

débat sur les efforts restant à produire pour permettre au Maroc de rayonner dans le monde au travers de sa marque pays. Mohammed Benayad, Secrétaire Général du Ministère du Commerce extérieur a rappelé dans son intervention que la construction d'une Marque Maroc n'est pas l'apanage des institutions gouvernementales, mais requiert la participation de la nation entière au travers le rayonnement des entreprises marocaines et de leur savoir-faire, sans oublier la participation active de la société civile. Outre le réel besoin d'une stratégie globale et cohérente, les intervenants ont tous insisté sur le fait que pour arriver à un positionnement marocain singulier sur la scène internationale, le pays devra concentrer ses efforts sur la création d'une « inspiration marocaine » mêlant mythe et réalité autour de l'image du Maroc. Dans cette optique, Malcom Allan, CEO de Placematters, a souligné l'importance du « story telling », dont l'acteur majeur est la population. Abbas Azzouzi, Président Directeur Général de Medi1TV a pour sa part regretté l'absence d'un partenariat fort entre le secteur public et privé. Afin de dépasser cela, il a recommandé la mise en place d'un système de gouvernance clair et structuré laissant place à la « transversalité » et donnant naissance à de réelles propositions de valeurs rattachées à la Marque Maroc.

La deuxième session, « Médias, grandes entreprises, Think tanks, grandes écoles et culture : le Soft power contribue-t-il à l'essor du capital immatériel du Maroc ? » a mis en exergue la diversité des acteurs contribuant à la construction d'un capital immatériel marocain. Les interventions de trois CEO d'entreprises marocaines implantées à l'international (Cosumar, SNTL et Outsourcia) ont permis de mettre en lumière le potentiel et le dynamisme de nombreuses entreprises marocaines, dont le savoir-faire est apprécié hors du Royaume. Grâce à un modèle économique singulier, s'appuyant particulièrement sur la mobilité durable, la SNTL, dirigée par Mohamed Benouda, peut se réjouir d'être un exemple de réussite entrepreneurial « Made in

Morocco » connaissant une croissance annuelle à deux chiffres. Afin de participer au renforcement du dialogue entre les représentants la marque Maroc, Abdelmalek Alaoui, CEO de Guépard Group, a appelé à davantage de convergence entre les acteurs porteurs de ce projet national.

Si la voix des chefs d'entreprises a raisonné lors de cette conférence, le poids des acteurs de la sphère culturelle dans la création d'un capital immatériel n'a pas été négligé. Patricia Defferer Kapferer, Directrice des Editions « Langage du Sud » a insisté sur le fait que le made in Morocco doit reposer sur « l'imaginaire et le rêve », en s'appuyant notamment sur les acteurs culturels qu'elle qualifie de « porteurs d'image ». Enfin, Thami Ghorfi, Président de l'ESCA Ecole de Management a tenu à rappeler que le domaine de l'enseignement supérieur représente un véritable « outil d'influence » pour le Maroc, à ne pas négliger. Pleinement engagé dans le rayonnement du système d'enseignement marocain à l'international, M. Ghorfi a insisté sur le fait que la marque Maroc appartient à ceux qui « ont envie d'y contribuer ».

Le Maroc, engagé dans un véritable partenariat sud/sud agissant avec l'Afrique a édifié comme priorité de sa politique étrangère ses relations avec l'Afrique subsaharienne. En ce sens, la troisième session, « Maroc : catalyseur de la marque Afrique ? » s'est interrogée sur la capacité d'un Maroc dynamique et précurseur en Afrique, à devenir un véritable leader sur la scène régionale, représentant de la Marque Afrique.

Pour l'ensemble des intervenants, et plus particulièrement pour Mossadek Bally, PDG du groupe hôtelier Africain Azalaï hotels, le Maroc joue incontestablement le rôle de catalyseur de la Marque Afrique. M. Bally explique cela de par l'historicité des relations du Maroc avec l'Afrique de l'Ouest, via l'implantation de nombreux grands groupes marocains en Afrique à l'instar du secteur bancaire, mais aussi au travers des liens culturels et culturels qui unissent le Maroc et l'Afrique subsaharienne. Si les intervenants se sont accordés sur le fait que le Maroc est un acteur fédérateur en Afrique de l'Ouest, Abdou Diop, président de la Commission Afrique de la CGEM, est venu minimiser l'enthousiasme autour d'un Maroc leader en Afrique. En effet, la fragilité de la Marque Maroc repose sur sa jeunesse. Pour pallier à cela, M. Diop préconise une meilleure coordination des actions en Afrique, notamment au travers de la création d'une institution dédiée à cela. Dans l'objectif d'accroître son influence sur l'ensemble du continent, Joël Ruet, Président de l'Observatoire des émergents a pointé du doigt un élément crucial dans la construction d'une marque

pays : l'enthousiasme. Pour M. Ruet, c'est autour de cet élément clé que le Maroc va devoir concentrer ses futurs efforts afin de fédérer autour de sa Marque Pays.

Avec l'organisation de la COP22 en Novembre prochain à Marrakech, le Maroc va jouir d'une exposition médiatique internationale unique. L'image du pays va être scrutée par les observateurs internationaux. En ce sens, la quatrième session de la Conférence Marque Maroc intitulée « La Cop22 : quelles opportunités pour la Marque Maroc ? », a mis en lumière les enjeux pour le « nation branding » marocain qui vont se jouer lors de cet événement réunissant plus de 190 Etats. Lors de son intervention, Saïd Mouline, Directeur Général d'ADEREE, a souligné la vision royale « exceptionnelle » qui a érigé, dès 2009, les enjeux énergétiques comme priorité de la politique nationale. Alexandre Medvedowsky, Président d'ESL & Network France, a insisté sur l'opportunité immense qui s'offre au Maroc au travers de cette organisation. Le pays va pouvoir capitaliser sur son expertise déjà bien développée en matière de développement durable et d'énergie renouvelable pour renforcer son image de marque. Brahim Fassi Fihri, Président de l'Institut Amadeus, pour qui la CO22 doit être celle de « l'action », a évoqué le rôle des Think tanks, qui se doivent de participer activement à la préparation de cette grande manifestation planétaire, notamment en accompagnant le comité scientifique de pilotage, ou à travers l'organisation de tables rondes et autres workshops autour de l'identité de la COP22. Enfin, Eric Bazin, fondateur des Ateliers de la Terre, est venu atténuer l'enthousiasme général des intervenants en rappelant que le Maroc devra faire de cet événement, la COP de l'Afrique, ainsi qu'un succès environnemental, dépassant ainsi le succès politique et diplomatique de la COP21 de Paris.

L'avenir de la Marque Maroc est conditionné par la convergence, coordination et cohérence des actions des différentes parties prenantes participant à la création d'une marque marocaine. S'inscrivant dans ce mouvement national et ayant conscience que le processus sera long, Zahra Maafiri, Directrice Générale de Maroc Export, a clôturé la conférence en annonçant la parution en Septembre prochain du Rapport Marque Maroc qui sera produit par l'Institut Amadeus ainsi que la tenue sur une base annuelle, de la Conférence Marque Maroc.

Source : AMADEUS

Ouverture du bureau de représentation d'Attijariwafa Bank à Montréal

Un "nouveau relai de proximité" avec les MRE selon Mohamed El Kettani

L'ouverture du bureau de représentation d'Attijariwafa Bank à Montréal constitue un "nouveau relai de proximité" avec les concitoyens marocains résidant à l'étranger et une expression de l'engagement à les accompagner outre Atlantique, loin de leur port d'attache qu'est le Maroc, a affirmé le Président Directeur Général du Groupe, Mohamed El Kettani.

Intervenant lors d'une cérémonie organisée le 24 mai dernier à cette occasion, M. El Kettani a souligné que le groupe Attijariwafa Bank, fort de plus de 100 ans d'histoire et d'engagement, a oeuvré activement pour la bancarisation des concitoyens marocains, en hissant parmi ses priorités stratégiques l'inclusion financière et la diversification de ses offres pour répondre aux besoins de tous ses clients et contribuer à l'amélioration de leur cadre de vie et leur permettre ainsi l'accès à plusieurs services bancaires.

M. El Kettani a, en outre, fait remarquer que le Groupe s'est constamment employé à répondre aux besoins croissants des clients marocains résidant à l'étranger, rappelant qu'il s'est très tôt réorganisé pour mettre en place une structure d'"immigrant banking" qui leur est dédiée et qui s'adresse spécifiquement à leurs besoins, que ce soit dans leur pays d'origine ou leur pays d'accueil.

Il a indiqué qu'Attijariwafa Bank œuvre au quotidien, avec persévérance et passion, pour tisser une relation de confiance avec ses clients résidant à l'étranger, tout en continuant son développement en renforçant sa position à l'international et en respectant ses engagements d'entretenir une relation de proximité avec les Marocains résidant à l'étranger (MRE).

A ce propos, M. El Kettani a annoncé que des bureaux de représentation seront très prochainement ouverts en Suisse (à Genève).

Il a, par ailleurs, signalé qu'Attijariwafa Bank s'efforce de proposer aux MRE des produits et des services à la hauteur de leurs attentes et qui témoignent de l'intérêt constant



accordé par le Groupe bancaire aux Marocains du monde.

Et M. El Kettani de poursuivre que le Groupe a su, tout au long de son évolution, témoigner sa confiance dans son environnement, confirmer son engagement au service de ses clients, et au-delà s'impliquer fermement dans le développement économique et social du Royaume, ajoutant que ses choix stratégiques lui ont permis de jouer un rôle déterminant dans la modernisation du secteur financier et de marquer de son empreinte l'économie nationale.

De son côté, l'ambassadeur du Maroc au Canada, Mme Nouzha Chekrouni a souligné que l'ouverture de cette nouvelle représentation par laquelle le groupe Attijariwafa Bank inaugure sa présence sur le continent américain s'inscrit en droite ligne des actions d'ouverture menées par le Maroc, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui accorde la priorité à une diplomatie économique audacieuse, capable de mobiliser les énergies pour développer les partenariats, attirer les investissements et intensifier les échanges extérieurs.

Dans une allocution lue en son nom par le ministre-conseiller de Mme l'Ambassadeur, Abdollah Lkahya, Mme Chekrouni a indiqué que cette initiative témoigne aussi de la détermination et de la volonté de la direction du Groupe de raffermir le

positionnement international du réseau de cette institution, établie dans une vingtaine de pays à travers le monde, et qui connaît une performance remarquable et une croissance soutenue tant à l'échelle nationale, continentale que sur le plan international.

Cette représentation, qui vient renforcer le dispositif bancaire marocain opérant sur le sol canadien (Groupe Banque Populaire, BMCE Bank), sera une "valeur ajoutée" dans l'offre des services de qualité destinés aussi bien aux Marocains résidant au Canada qu'aux opérateurs économiques et investisseurs potentiels, désireux de s'enquérir des opportunités d'affaires offertes par le Maroc, dans divers secteurs économiques, a-t-elle soutenu.

Mettant en exergue les relations économiques entre le Maroc et le Canada qui se sont développées et diversifiées au fil des années, Mme Chekrouni a précisé que ces relations sont de nature à permettre aux deux pays de fixer des objectifs plus ambitieux dans le but d'atteindre un nouveau pallier dans le développement de leurs échanges commerciaux et la promotion des investissements.

A ce propos, elle a estimé que l'implantation du Groupe Attijariwafa Bank au Canada constituera un "pilier essentiel" dans l'édifice du pôle financier marocain qui s'est construit au fil des temps au Cana-

da, pour devenir un "moteur d'incitation et d'assistance à l'investissement" et un "relais de mise en relation commerciale".

Relevant que le Maroc, grâce à son prolongement naturel et stratégique en Afrique, son contexte commercial développé et ses investissements sur le continent, offre une plateforme importante pour les opérateurs économiques souhaitant investir dans les marchés du continent africain et de la région MENA, Mme Chekrouni a appelé les entreprises canadiennes et québécoises à profiter de la présence des représentations bancaires marocaines afin de s'enquérir des avantages et des opportunités d'affaires offertes par le Royaume dans les secteurs clés et à forte valeur ajoutée.

Dans ce sens, elle s'est dite convaincue que les institutions financières marocaines représentées au Canada ne ménageront aucun effort pour créer des synergies susceptibles de favoriser un "partenariat gagnant-gagnant et mutuellement bénéfique" entre les deux pays amis.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence notamment de la Consule générale du Royaume du Maroc à Montréal, Mme Habiba Zemmouri, de responsables du Groupe Attijariwafa Bank, de membres de la communauté marocaine établis au Canada, ainsi que de nombreuses personnalités du monde des affaires.

Source : MAP



France 3 et le Roi Mohammed VI

Tout ça, pour ça !



Par Yasmine KHAYAT

Journaliste Animatrice TV

Consultante en communication

Relations Presse et Relations Institutionnelles

J'ai vu le documentaire de France 3, puis je l'ai revu sur You Tube, par souci professionnel d'abord étant moi-même journaliste et puis par la crainte inavouée de rater quelque chose de secret, quelque chose dont mon intelligence sud-méditerranéenne n'aurait pas eu les clés au premier abord, il lui fallait voir et revoir pour découvrir.

Mon désenchantement fût à la mesure de mon entêtement !

D'emblée je me suis dit qu'un autre titre moins fanfaron eût été plus approprié, au moins il n'aurait pas attiré les attentes. Mais je ne vais pas chipoter sur ça, même si c'est loin de relever du détail. Parce qu'en plus, le reste laisse aussi à désirer. La forme aussi clinquante qu'elle soit, ne rattrape jamais, à elle seule, les déboires du fond. Il en est ainsi de la mise en scène du pré-générique : arrières plans noir, s'il vous plaît, promettant confidences et témoignages neutres et forts, musique aux notes intenses et

graves, sonnait quasiment le glas pour de journalistes de guerre arrêtés et rapatriés. Et puis c'est comme tomber du haut d'un ravin : tout ça pour ça !

Imaginons un peintre dénué de génie et de sensibilité, mais peintre quand même par la force des choses, esquissant un paysage qu'il a vu au passage sans s'attarder à en relever les détails et rater de ce fait son sujet. Certains journalistes oublient que Le Maroc est un pays libre depuis belle lurette, au point que les procédures en cours dans le métier sont laissées de côté, ils agissent en territoire conquis.

Mais allons plus dans les détails « techniques ».

Réinventer la tyrannie à travers l'image

Saluons l'effort dans la recherche iconographique. Toutes les photos du Roi Hassan II et du Prince héritier sont minutieusement choisies. Pas de sourires, rien que des regards déterminés, voire durs et vindicatifs. La tyrannie que l'on veut mettre en relief a ses rituels. Voilà l'image du joug qui plombe ces pauvres Marocains : regardez bien toute le mépris que le roi voue à son peuple. Évidemment dans l'arrière-fond de la scène la France est là, il faut que le film soit justifié. Le pays a des intérêts par ici.

Vite dressée l'histoire du Maroc post colonial, vite planté le contexte historique du règne de Hassan II. Mais surtout, l'idée est instillée à coup d'images d'archives sournoisement choisies : Mohamed VI ne fut pas bien préparé au règne. L'ombre de l'ancien Ministre de l'Intérieur plane sur le sujet, les témoignages sont flous, rapportés par ouï-dire, voilà le fondement de conflits entre le père et le fils. Rien de sérieux, c'est un documentaire sur le secret, il s'engluie dedans lui-même pour n'en plus sortir.

Mohammed VI, un simple homme d'affaires dans l'habit d'un roi ?

C'est l'impression que laisse le documentaire obsédé par le sujet. Tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, c'est certain, mais le problème n'est même pas là. Les attentes sont gigantesques d'une population désormais consciente des défis de la modernité. Les retards sont encore là, personne ne s'en cache, mais il convient de rendre à César ce qui est à César. Mohammed VI ne s'est pas débarrassé de Basri juste pour une question de conflit avec papa les choses sont plus complexes. Il y a qu'on le veuille ou pas une vision, l'instance Équité et Réconciliation n'est pas du cinéma, on ne joue pas avec du feu, c'est brûlant. Mohammed VI a tenté de rompre avec un passé douloureux, du point de vue social l'État est plus à l'écoute des humbles. Il n'y a pas de miracles évidemment ni de baguette de fées. Mais il y a une politique nette de renforcement des infrastructures, un plus grand souci de désenclavement des régions dont le Rif et l'Oriental entre autres. Le documentaire aurait gagné à en parler.

La déontologie en question

Mais le documentaire se voit biaisé par sa propre approche, hachée, bâclée osons le dire, sans réflexions pro-

fondes, sans recherches sérieuses. Nous n'allons pas nous mentir à nous-mêmes, il y a des journalistes et des militants au Maroc qui en disent des choses, qui sont très critiques, qui n'ont pas la vie facile. Toute voix étrangère qui nous éclaire sur notre pays, qu'elle soit critique ou pas, est la bienvenue. Mais pas n'importe laquelle, pas celle de journalistes véreux, pas celles de journalistes ayant maille à partir avec la justice. Pas besoin d'entrer dans les détails ici. Personne n'a dit du mal de Gilles Perrault qui a écrit pourtant un réquisitoire terrible et, somme toute, positif.

Mais il n'y a même pas besoin d'étaler des vérités sur certains intervenants, elles sont assez connues pour quelques-uns d'entre eux. Le documentaire en lui-même reste un flop, de la tchatche comme on dit, non pas qu'il ne contient que des mensonges, mais parce qu'il déforme la réalité en plus de ne rapporter que des choses que Monsieur tout le monde connaît. Entreprendre une telle communication pour faire passer un tel navet, fait perdre de la crédibilité à une chaîne pourtant sérieuse qui s'est laissée prendre au piège, c'est loin d'être un travail de professionnels. L'intention est évidente alors : médire d'un roi et à travers lui d'une nation.

La chronique "Tribune libre" est dédiée à nos lectrices et lecteurs.

Vous avez une Histoire personnelle, une plainte, une opinion qui vous tient à cœur et que vous voulez partager ?

Envoyez-nous votre texte par courriel à :

info@maghreb-canada.ca

Nous nous ferons un plaisir de vous publier.



Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Ramadan à Montréal...



SOLEIL DES ORPHELINS

رمضان كريم
Ramadan Kareem

SOLEIL DES ORPHELINS (SDO)
VOUS INVITE À SON

IFTAR

annuel au profit
des orphelins

VENDREDI
17 JUIN 19H30

SOIRÉE CORANIQUE
AMDAH & ANASHID

Salle pour SALAT
TARAWIH disponible

\$35
entrée

BILLETS EN LIGNE
iftarsdo.eventbrite.ca

PLACES LIMITÉES

SALLE DE RECEPTION MANZAH DIAFA
8386 BOUL ST-LAURENT,
MONTREAL, H2P 2M3

Un grand merci à nos commanditaires

Castel
oulangerie & pâtisseries

MEKTEL
NETWORKS
www.mektel.ca
Appels et internet illimités
Communiquer pour la bonne cause

Resto Soudanais
490-487-7707 / 480-487-8172
www.alsoudani.com
le spécialiste du méchoui

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

الجمعية الإسلامية لشمال مونتريال
ASSOCIATION MUSULMANE DE MONTRÉAL-NORD

Horaires de prières du Mois de Ramadan

Ramadan	Dates	Fajr	Sunrise	Dhuhr	Asr	Maghrib	Isha	
Lun	1	6/6	3:09	5:06	12:54	5:03	8:41	10:38
Mar	2	7/6	3:09	5:05	12:54	5:04	8:42	10:39
Mer	3	8/6	3:08	5:05	12:54	5:04	8:42	10:40
Jeu	4	9/6	3:07	5:05	12:54	5:04	8:43	10:41
Ven	5	10/6	3:07	5:05	12:54	5:05	8:44	10:42
Sam	6	11/6	3:06	5:04	12:55	5:05	8:44	10:43
Dim	7	12/6	3:06	5:04	12:55	5:05	8:45	10:44
Lun	8	13/6	3:06	5:04	12:55	5:05	8:45	10:45
Mar	9	14/6	3:05	5:04	12:55	5:06	8:46	10:45
Mer	10	15/6	3:05	5:04	12:56	5:06	8:46	10:46
Jeu	11	16/6	3:05	5:04	12:56	5:06	8:46	10:46
Ven	12	17/6	3:05	5:04	12:56	5:06	8:47	10:47
Sam	13	18/6	3:05	5:04	12:56	5:07	8:47	10:47
Dim	14	19/6	3:05	5:04	12:56	5:07	8:47	10:47
Lun	15	20/6	3:06	5:05	12:57	5:07	8:48	10:48
Mar	16	21/6	3:06	5:05	12:57	5:07	8:48	10:48
Mer	17	22/6	3:06	5:05	12:57	5:08	8:48	10:48
Jeu	18	23/6	3:07	5:05	12:57	5:08	8:48	10:48
Ven	19	24/6	3:07	5:06	12:57	5:08	8:48	10:48
Sam	20	25/6	3:08	5:06	12:58	5:08	8:48	10:48
Dim	21	26/6	3:08	5:06	12:58	5:08	8:48	10:48
Lun	22	27/6	3:09	5:07	12:58	5:08	8:48	10:47
Mar	23	28/6	3:10	5:07	12:58	5:08	8:48	10:47
Mer	24	29/6	3:10	5:08	12:58	5:09	8:48	10:47
Jeu	25	30/6	3:11	5:08	12:59	5:09	8:48	10:46
Ven	26	1/7	3:12	5:09	12:59	5:09	8:48	10:46
Sam	27	2/7	3:13	5:10	12:59	5:09	8:47	10:45
Dim	28	3/7	3:14	5:10	12:59	5:09	8:47	10:44
Lun	29	4/7	3:15	5:11	12:59	5:09	8:47	10:43
Mar	30	5/7	3:17	5:12	1:00	5:09	8:46	10:43

* Prière d'appeler au 514-525-7322 pour le début et la fin de Ramadan
** Remarque que pour la période de Ramadan, la prière de DHOOR sera à 13h30 et Salât al-jumou'ah à 13h15 et ASRA à 17h30

2016
1437

مركز النور الاجتماعي
CENTRE COMMUNAUTAIRE ANNOUR
Tél.: 514.295.9646

SERVICE D'ACTE DE MARIAGE MUSULMAN
L'ACTE OBLIGATOIRE RECONNU PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, ET PAR LE CONSULAT GÉNÉRAL DU MAROC À MONTRÉAL
POUR TOUTES INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS: M. HOUOUMI 514.325.7322

MARDI: 13h15h COURS DE CULTURE ISLAMIQUE / 13:30h COURS (TAWBE) POUR FRANGE

JEUDI: 17h15h COURS DE CULTURE ISLAMIQUE / 17:30h COURS (TAWBE) POUR FRANGE

SAMEDI: 09:30h à 12:30h COURS DE CULTURE ISLAMIQUE / 13:30h à 15:30h COURS DE CULTURE ISLAMIQUE

MERCREDI: 13:30h à 15h COURS (TAWBE) POUR FRANGE

VENDREDI: 13:30h à 15:30h COURS DE CULTURE ISLAMIQUE (TAWBE)

الجمعية الإسلامية لشمال مونتريال
ASSOCIATION MUSULMANE DE MONTRÉAL-NORD
10195, Avenue Pelletier, Montréal-Nord - H1H 1R2 - Tél.: 514.325.7322 - www.imesa.ca

2016 / 1437

برنامج شهر رمضان المبارك

صلاة التراويح
في رحاب القرآن

الشيخ احمد نجو العروسى
إمام وخطيب مسجد بئر بوندرة

الشيخ عبد الباقى فاسو
استاذ علوم القرآن وخطيب بئر بوندرة

الشيخ احمد نجو العروسى و الشيخ عبد الباقى فاسو يومى الجمعة والسبت بعد صلاة التراويح
دروس في تجويد وتلاوة القرآن، الشيخ احمد نجو العروسى و الشيخ عبد الباقى فاسو يومى الجمعة والسبت بعد صلاة العصر

دورة علمية
دروس وهوامع

يوم الأربعاء، بعد صلاة العصر،
بعد صلاة التراويح يومى الجمعة والسبت

ولنا لقاء مع الشيخ مجيب الرحمان
امام وخطيب مسجد بئر

كل اربعاء، بعد صلاة التراويح
وباقى ايام الاسبوع لنا دروس ومحاضرات مع جمع من الشيوخ

دروس ومحاضرات، تجويد وتلاوة القرآن الكريم
بتحضر جمع من العلماء (بعد صلاة العصر)، ثم الدعوة عامة للإفطار الجماعى فى المسجد

إحياء ليلة القدر
أمسية قرآنية

25 يونيو 2016

03 يوليو مسابقة في حفظ القرآن الكريم، مع جوائز قيمة للفائزين
فوس لذئسه مباشرة بعد صلاة الجمعة مع عو شدةوزلة الأوقاف والشؤون الإسلامية من المغرب، السيدة العرش سهام

يقدم مسجد نور الإسلام وجبات الإفطار طيبة تنهر رمضان المبارك



Forum des Compétences Canado-Marocaines (FCCM)

Diversité dans la Sphère Politique

"Si tu ne t'occupes pas de la politique, la politique va s'occuper de toi!" Cette citation de Michel Chartrand, syndicaliste et homme politique québécois, incite clairement à s'engager en politique, aussi et surtout lorsqu'on est issu de l'immigration.

7 des 125 députés de l'Assemblée Nationale du Québec ne sont pas nés au Canada, et ils sont 27 sur 338 à la Chambre des Communes à Ottawa. Aussi honorables que ces chiffres puissent paraître, ils sont loin de refléter à sa juste mesure l'extraordinaire diversité de la société canadienne! C'est que l'engagement politique des immigrés reste bien en deçà de leur poids démographique réel.

C'est à partir de ce constat que le Forum des Compétences Canado-Marocaines (FCCM) a cru utile de susciter une plus forte implication en politique des immigrés, particulièrement des maghrébins.

La première pierre de cet édifice a été posée avec brio lors de l'après-midi débat tenu, à l'initiative du FCCM, le 21 mai dernier à Dar-Al-Maghrib, en présence de Mme Rita de Santis, Ministre responsable de l'Accès à l'Information et de la Réforme des Institutions Démocratiques au gouvernement du Québec, et d'un groupe de choix formé d'élus, anciens élus et candidats à différents paliers de représentation, municipale, provinciale et fédérale, tous issus de l'immigration.

L'audience, forte de plus d'une centaine de participants, reflétait justement, tel qu'un arc-en-ciel, la diversité et la richesse humaines du Québec et du Canada.

Lettre de M. Justin Trudeau au FCCM

Dans cette lettre adressée et lue aux

participants, le Premier Ministre du Canada écrit que "notre pays se caractérise par sa mosaïque culturelle unique," et ajoute que le débat organisé par le FCCM "constitue une très belle occasion (...) de favoriser la pleine et entière participation des canadiennes et canadiens issus de la diversité dans la sphère politique."

Pour sa part, Mme la Ministre De Santis estime que, même si elle fait face à des "défis immenses, la communauté maghrébine est chanceuse d'être dans une société accueillante." Elle souligne aussi la force de la communauté marocaine, qui représente "plus de 100'000 personnes, dont 45% d'origine juive, et 85% parlant le français." Cette communauté, et les immigrants en général, "ne sont pas les seuls qui doivent porter le fardeau de l'intégration," a-t-elle ajouté. Elle, qui a été élue députée à l'Assemblée Nationale du Québec par la circonscription Bourassa-Sauvé forte de ses communautés italienne et maghrébine, conseille à ceux qui veulent "représenter leur territoire, qu'ils doivent travailler avec sa diversité et le représenter pleinement," avant de conclure que, "malgré les embûches et les barrières culturelles, tout est possible!"

Les tables rondes qui ont suivi ont permis aux élus et candidats des différents partis politiques de partager leur expérience avec l'audience, apportant ainsi un éclairage fort intéressant sur les défis et opportunités qui se présentent aux immigrés investissant le champ politique.

"La politique est le chemin le moins mauvais pour changer le monde"

C'est l'approche de M. Pablo Rodriguez, fils de réfugiés politiques argentins et actuel député fédéral libéral de

la circonscription d'Honoré-Mercier. Il se définit comme "citoyen du monde" et affirme être "venu en politique par idéalisme." Plein d'optimisme, il martèle "qu'il y'a de la place en politique pour tout le monde," ajoutant à l'adresse de l'audience multiethnique qui l'écoute: "Allez au parti qui vous ressemble le plus! Il y'a de la place, prenez-la! Les partis veulent des gens."

Comment créer des alliances?

La clé pour Pablo Rodriguez est "d'aimer les gens". M. Frantz Benjamin, immigré haïtien et actuel Président du Conseil Municipal de Montréal, renchérit que "pour tisser des alliances, il faut aller à la rencontre des gens, les écouter, avoir l'esprit de service, voir ce qui nous unit, pas ce qui nous divise." Utilisant une jolie formule, il ajoute qu'un élu doit livrer "le service après-vente, faire du porte-à-porte toutes les semaines."

Candidats "poteaux"

Il s'agit de candidats issus de l'immigration, présentés par des partis politiques dans des circonscriptions "non prenables". Le but étant de redorer le blason de ces partis et s'attirer les voix des minorités.

Frantz Benjamin a rappelé que, pour contourner ces méthodes contestables et "forcer" la diversité, les partis municipaux de Montréal ont approuvé à deux reprises une Motion qui les engage à élire plus de conseillers émanant de la diversité. Le terme "élire" va évidemment bien plus loin que le simple fait de présenter des candidats des minorités, et réfute ainsi les candidatures poteaux.

Mme Saadia Groguhé, originaire de France, de parents algériens, et ancienne députée fédérale du NPD de la circonscription de Siant-Lambert, exi-

ge de "prendre l'engagement de ne pas être un candidat poteau!" Elle s'élève aussi contre "l'errance identitaire." Pour elle, "l'identité (ou le sentiment d'appartenance à ses origines) n'est pas incompatible avec l'engagement citoyen. La diversité doit rassembler!"

M. David Birnbaum, député libéral actuel de la circonscription d'Arcy-McGee à l'Assemblée Nationale du Québec et membre du groupe d'amitié parlementaire Québec-Maroc, confirme que "nous sommes animés par ce que nous sommes." Son engagement politique est né de ce qu'il a appelé "une mise à l'épreuve de ma perception de mon Québec et de mon Canada" par les projets identitaires du gouvernement précédent. D'où sa volonté de se lancer activement en politique.

Identité et engagement citoyen

Mme Djaouida Sellah, médecin d'origine algérienne et ancienne députée fédérale du NPD de la circonscription de Saint Bruno-Saint Hubert, s'est aussi engagée en politique sur un "coup de colère" contre la qualité de soins médicaux, qui l'ont amenée à protester: "Fini! Je ne subirai plus! Je réagirai!" Elle soutient cependant "qu'en s'engageant, on arrive à notre but!" Pour elle, le Canada pays d'immigration par excellence, est le "pays de la diversité." "Les immigrés, tout en revendiquant leurs identités et appartenances, doivent être fiers d'être québécois et canadiens!"

"Avant d'être candidat, il faut être électeur!"

C'est le cri du cœur de M. Barek Kadouri, marocain, enseignant de mathématiques et ancien candidat du Bloc Québécois à la circonscription de Vimy

À suivre : Page 21



Suite de la page 20

à Laval. "Avec 44'000 maghrébins à Laval," explique-t-il, "soit 10% de la population, comment comprendre que cette ville n'a aucun élu de cette communauté, à quelque palier de représentation que ce soit?" Ajouter à cela que "30% du chômage à Montréal est maghrébin," et on comprend alors l'impérieuse nécessité pour cette communauté d'investir le champ politique.

Pourtant, rapporte M. Kaddouri, "les maghrébins sont les premiers dans le bénévolat," statistiques à l'appui.

Mme Hasnaa Kadiri, marocaine et candidate de Québec Solidaire aux dernières élections provinciales, renchérit dans le même sens: "Même si le bénévolat ne fait pas partie de la culture au pays d'origine, c'est la seule manière d'acquérir de l'expérience et d'apprendre à s'adapter." Elle s'est impliquée en politique plutôt "par passion, pas par carrière." "On ne gagne pas du premier coup," prévient-elle, "au moins, on dit qu'on est là, qu'on existe!"

"Les communautés ga-

gnantes sont celles qui s'organisent!"

Tout en le rappelant, Mme Kadiri se demande, du moment que d'autres communautés l'ont fait, "pourquoi pas les marocains? Pourquoi pas les maghrébins?" Son souci est "d'ouvrir la porte de l'emploi aux compétences des immigrants." Pour y arriver, elle lance un appel à l'audience: "Impliquez-vous dans les CA des ordres professionnels pour changer leur culture!" Et ajoute "qu'avec le travail, on peut résoudre tous les problèmes! On doit s'impliquer en politique en votant, en soutenant un candidat, en se présentant!"

"Je ne veux pas du vote marocain, je veux un vote canadien!"

C'est ce que demande pour sa part Mme Marwah Rizqy, née à Montréal de parents marocains. C'est elle qui avait tenu en haleine la circonscription d'Hochelaga en étant défaite aux dernières élections fédérales par 500 voix seulement, soit la meilleure performance

locale récente d'un candidat libéral.

Elle s'explique: "Ne votez pas pour moi seulement parce que je suis marocaine, mais plutôt pour ma plus-value!" Quelle est sa valeur ajoutée? La fiscalité et l'économie. Quel est son secret? Transformer sa différence en avantage, être un modèle pour ses électeurs (en sport par exemple), tirer profit des médias sociaux. Elle ne ressent pas de "crise d'identité": "Je suis canadienne, québécoise, fière de mes origines marocaines, arabes et berbères!"

Avec son esprit de battante, elle répond aux chercheurs d'emplois: "Sortez de votre zone de confort, travaillez votre réseau, quelqu'un qui vous réfère fait une différence!"

Elle est aussi confiante de l'évolution du vote marocain et maghrébin, refusant de le comparer aux communautés plus anciennes, en précisant que "la grande vague d'immigration maghrébine est venue aux années 1990 seulement. Elle a fait depuis un bon bout de chemin. Le projet de "Charte des Va-

leurs" a déjà provoqué une augmentation importante du vote maghrébin."

M. Ilyes El Ouarzadi confirme aussi que "les jeunes maghrébins s'impliquent de plus en plus dans les partis politiques." Il est lui même jeune marocain et agit en tant qu'agent officiel de M. Jean Habel, plus jeune député à l'Assemblée Nationale du Québec.

De sa courte mais prometteuse expérience politique, il a déjà appris que le secret de la réussite est "d'être bien entouré, bâtir une équipe pour vous soutenir, embrasser les causes qui préoccupent votre communauté, et être présent sur le terrain."

En guise de conclusion, M. Abdelaadim El Hanchi, président du FCCM, a appelé à poursuivre la réflexion dans le cadre d'un comité permanent dédié à favoriser l'engagement politique des canadiens issus de l'immigration.

Par Badreddine Filali Baba .

SAMEDI 25 JUIN 2016

CACISQ présente la 3^e édition

Festival PIE IX EN ACTION

Montréal, le 31 mai 2016

GRATUIT

AVEC LA PARTICIPATION DE:

BLACK PARENTS
FREDDY ANTONY
Y SU SENSACION BACHATERA
AUDACE KARANGWA
GROUPE DE L'ASSOCIATION DE TAMOULES DU QUÉBEC
ANIMATION MUSICALE: **DJ SLIM**

DÉJEUNER DES CITOYENS AVEC LES ÉLUS (10h30 - 12h30) PARC OVILA-LÉGARÉ

AU PARC OVILA-LÉGARÉ
(Angle des rues Pie IX et 48^eRue),
DE 10H00 À 22H00

Appel du Centre Communautaire Al Bayane sis au : 5865, Boulevard Saint-Michel H1Y 2E QC Montréal

Le Centre communautaire islamique Al Bayane, situé sur le boulevard Saint-Michel (Coin boulevard Rosemont) offre ses services au sein de la communauté musulmane et maghrébine. Parmi ces services :

- Différentes activités pour les adultes et ainsi que pour les jeunes;
- Aide spécial fournis aux jeunes, femmes, ainés, spécialistes, psychologues, médiateurs...;
- Aide à la résolution des problèmes sociaux de type familial et conjugal;
- Aide aux nouveaux immigrés en vue de s'intégrer dans la société québécoise et canadienne;

- Dépannage Alimentaire;
- Aide aux devoirs pour les jeunes enfants;
- Cours d'apprentissage de base et de niveau expert de la langue arabe pour tous âges;
- Cours d'apprentissage de langue française - espagnole - anglaise.

Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles. Pour toute information, veuillez communiquer avec M. Naim au (438) 877-8389 ou par courriel à l'adresse suivante:

cci.al.bayane07@gmail.com






 دار المغرب كندا
 المركز الثقافي المغربي
 Le Centre Culturel Marocain

دار المغرب ترحب بكم

4 يونيو


 ابتداء من 14:30H


 ابتداء من 17H


 ابتداء من 18H

دعوة عامة لافراد وأسر مغاربة كندا لتقاسم لحظات من البهجة والفرح بدار المغرب

☆ أنشطة فنية و ثقافية متنوعة ☆

أنشطة للأطفال


 ابتداء من 14:30H

رسوم والعباب للأطفال
 فرقة "كناوة سلامات"
 عرض فلكلوري مغربي
 عرض فلكلوري افريقي
 النقش بالحناء
 ألعاب سحرية مع "جياكومو"

العباب سحرية "جياكومو"


 ابتداء من 15:45H

Adresse: 515 Avenue Viger E. Montréal, H2L 2P1
 Tél: (514) 933-8755 | evenement@lecentreculturelmarocain.ca
www.lecentreculturelmarocain.ca
 لمزيد من المعلومات، نلقوا على صفحة الفيسبوك الخاصة بدار المغرب
 Centre Culturel Marocain Dar Al maghrib à Montréal


 دار المغرب كندا
 المركز الثقافي المغربي
 Le Centre Culturel Marocain

OPEN DAY

4 JUIN


 À PARTIR DE 14:30H


 À PARTIR DE 17H


 À PARTIR DE 18H

VENEZ NOMBREUX PARTICIPER À CE RASSEMBLEMENT CONVIVIAL POUR PARTAGER DES MOMENTS CHALEUREUX

☆ ACTIVITÉS ET MUSIQUE POUR LA FAMILLE ☆

Magicien GIACOMO


 À PARTIR DE 15:45H

PROGRAMME
 Dessins et Jeux pour enfants
 Troupe SALAMATE GNAWA
 Danse folklorique marocaine
 Danse folklorique africaine
 Magicien GIACOMO
 Thé et mignardises marocaine
 Henné
 Musique

Activités pour les enfants toute la journée


 À PARTIR DE 14:30H

Adresse: 515 Avenue Viger E. Montréal, H2L 2P1
 Tél: (514) 933-8755 | evenement@lecentreculturelmarocain.ca
www.lecentreculturelmarocain.ca
 Suivez-nous sur notre page Facebook pour plus d'informations:
 Centre Culturel Marocain Dar Al maghrib à Montréal

MAROC

ENTRE TERRE ET CIEL

RADU JUSTER PHOTOGRAPHE

Exposition au
Centre Culturel Marocain
Dar Al Maghrib à Montréal

Du 3 au 30 juin 2016
Ouvert de mardi au vendredi, 10h30 à 18h00
Samedi et dimanche de 11h00 à 16h00






515 Avenue Viger Est (coin Berri) Métro Berri-UQAM ou Champs de Mars

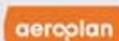
au revoir montréal • • ✈️ marhaba casablanca

nouveaux vols de Montréal vers Casablanca avec Air Canada rouge

Dès le 3 juin, profitez de notre nouveau service sans escale de Montréal à Casablanca. Et avec deux bagages enregistrés sans frais, vous pourrez faire vos valises sans contraintes. À bord, installez-vous confortablement dans nos cabines au design épuré et bénéficiez de l'accès à notre système de divertissement sans fil en continu.

Pour encore plus de confort, choisissez la cabine Premium rouge et offrez-vous un fauteuil plus spacieux, des repas raffinés, des services prioritaires, et bien plus encore.

Découvrez nos tarifs avantageux sur aircanada.com/marhaba ou communiquez avec votre agent de voyages.

aéroplan

AIR CANADA 
rouge